

LE PHARE DE L'ILE DE BATZ

Construit en 1836, le phare offre du haut de ses 42 mètres un superbe panorama sur l'île et ses abords.

Au premier étage, dans les anciens logements des gardiens, se déploient les histoires portées par les vents, qui racontent l'île de Batz, ses habitants, son phare.

Ouvert en journée d'avril aux vacances de la Toussaint et toutes les vacances scolaires.
Pour les visites nocturnes se renseigner.
Tarifs : 5€ par adulte et enfant de 6 à 12 ans : 2,50€
Renseignements 02 98 15 78 32 - 02 98 61 77 76
phare-iledebatz@orange.fr



LES DRAGONS SUR L'ÎLE

Comme Robinson Crusoe, avec l'association « Les Dragons de l'île de Batz », découvrez l'île et son riche patrimoine passé et présent. Des balades pédestres sont organisées les mercredis, jeudis et samedis, sur réservation. 06 65 35 91 34

LOCATIONS DE VÉLOS

- Creach, 06 87 21 49 25 et 06 22 56 84 64
- Le Saout, 06 60 02 50 66 et 06 18 14 72 61
- Prigent * "Roulez Jeunesse" 02 98 61 76 91

EXCURSIONS MARITIMES

Baie de Morlaix.
Excursions au départ de l'île de Batz, Roscoff, Muguérec, Carantec, Morlaix, Plougasnou, Loquierec, Trébeurden...
Compagnie maritime :
■ Les vedettes de l'île de Batz
07 62 61 12 12
vedettesiledebatz@gmail.com

CENTRE NAUTIQUE

Le Centre Nautique est ouvert d'avril à octobre.
Activités : location de kayak, paddle, paddle géant, et stages de voiles (fun boat et catamaran), sorties en voilier et cours particuliers (en été).
02 98 61 76 76
batz@revesdemer.com

CENTRE ÉQUESTRE LES ÉCURIES DE BATZ

Promenades et cours, tous les jours sur rendez-vous. Ouvert juillet et août.

ACCUEIL TOURISTIQUE, DÉBARCADÈRE

Horaires,
■ d'octobre à mars :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 15h45
■ avril, mai, juin et septembre :
- mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 14h45,
- mercredi : 9h - 12h45
■ juillet et août :
- du lundi au samedi : 9h15 - 13h30 et 14h30 - 17h15
Jours fériés, mai et juin : 9h - 12h45,
juillet et août : 9h15 - 13h15
02 98 61 75 70
info-iledebatz@roscoff-tourisme.com

LES FOURS À GOÉMON

Brûlage du goémon pour récupérer la soude.



LE JARDIN GEORGES DELASELLE

Créé au début de XX^es. par un assureur parisien passionné de botanique. Aujourd'hui propriété du conservatoire du littoral et géré par Haut Léon Communauté, le jardin abrite une riche collection de plantes exotiques ainsi qu'une nécropole de l'Âge de Bronze et un calvaire du XVII^es.

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre : 11h-18h.
Du 1^{er} octobre au 14 octobre : 13h-18h.
Du 15 octobre au 31 octobre : 13h-17h30.
Visite guidée sur réservation le dimanche à 15h.
Tarifs : adultes 5€, enfants (10 à 16 ans) 2€50.
02 98 61 75 65 www.jardin-georgesdelaselle.fr
Les animaux ne sont pas admis dans le jardin.

LE TROU DU SERPENT

Chaos granitique naturel où, d'après la légende, saint Pol précipita dans les flots le dragon qui terrorisait l'île

TOULL AR SARPANT (LE TROU DU SERPENT)

LA MAISON DU CORSAIRE

Corps de Garde construit en 1711. Le corsaire Balidar l'utilisa pour veiller aux défenses de l'île durant la période révolutionnaire.

LE KEB ET SES TABLES DE LECTURE

Chaos granitique en forme de menhir.

L'ÉGLISE N.D. DU BON SECOURS

Édifiée en 1874. Statue de Notre-Dame de Penity en Kersanton - XV^e s.
Statue de saint Pol en bois polychrome - XVIII^e s.
Étote de saint Pol, tissu oriental du VIII^e s.

LES RUINES DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

Ancienne église saint Pol, construite au X^e s. sur l'emplacement du monastère fondé par Paul Aurélien, moine venu du Pays de Galles. Abandonnée au XVIII^e s. suite à l'ensablement de cette partie de l'île. Oratoire dédié à sainte Anne depuis 1860. Ruines classées Monument Historique.

PONANT

LEVANT

LÉGENDES

- Terres agricoles
- Landes
- Dunes, côte rocheuse
- Mares, réserves
- Plages de sable
- Habitations
- Sentiers
- Chemins carrossables
- Routes goudronnées
- Mouillages
- WC
- Aires de pique nique
- Aire naturelle de camping
- Marché, le dimanche matin (place du Venoc, uniquement en saison) Vente de produits issus de la pêche et de l'agriculture locale.
- Location de vélos
- Location de vélos (été)
- Centre équestre
- Centre nautique
- Excursions maritimes
- Tri sélectif

Quelques repères Distance Durée à pied Durée à vélo

Du débarcadère au jardin Georges Delaselle	1,2 Km	0H25	0H10
Du débarcadère au phare de l'île de Batz	2 Km	0H40	0H15
Du jardin Georges Delaselle au phare	3 Km	1H00	0H20

⚠ Merci de respecter l'usage exclusivement piétonnier des sentiers côtiers et des dunes.

